

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT QUARANTE-DEUXIÈME (542^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 24 MARS 2026 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13767

Modification majeure du programme de
Certificat en cybersécurité défensive
(4667)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'administration relative à la création du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667);
- ATTENDU** la résolution 2025-11-27-01 du Module d'informatique et de mathématique;
- ATTENDU** la résolution CERC-9147 relative à la modification majeure du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification majeure du programme de Certificat en cybersécurité défensive (4667) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'hiver 2027.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (26/03/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon